



COMMUNE DE  
MASSÉRAC

MAIRIE DE MASSERAC

MASSÉRAC, le 23 Décembre 2025

Membres du Conseil Municipal  
44290 MASSERAC

**PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION DE CONSEIL MUNICIPAL EXTRAORDINAIRE  
DU MARDI 23 DÉCEMBRE 2025 A 18 H 00**

Absent Excusés : Mme Anne-Cécile JOLYS  
Mr Alan HOUGUET  
Mr Yann LETORT

Secrétaire de séance : Mr Régis CLAIVIER

**COMMUNE**

○ **Trottoirs Rue de la Sencive**

Mr Le Maire rappelle aux élus que les travaux de mise en place de trottoirs Rue de la Sencive n'ont pas été effectués en 2025 en raison de la priorité de la réfection des routes suite aux inondations de janvier 2025, sous condition d'être éligible pour une subvention de l'Etat. N'étant pas éligible, il propose d'effectuer les travaux de mise en place de trottoirs Rue de la Sencive au premier semestre 2026. Il propose à l'assemblée deux devis.

Les élus décident à l'unanimité de valider la proposition financière de l'entreprise EUROVIA 35174 Bruz pour la somme de 78 853,75 € HT, à savoir 94 624,50 € TTC.